CENTRE MÉDICAL GERMAINE REVEL

707 route de la Condamine - Saint Maurice sur Dargoire - 69440 CHABANIERE
Tél. : 04 78 81 57 57 - SIRET N° 316 251 370 00011 - FINESS ET N° 69 000152 4

LIVRET D'ACCUEIL PATIENT

VERSION 2024

SOMMAIRE

1 EDITO

2 PRESENTATION DU CENTRE ET DES BATIMENTS

3 VOTRE PRISE EN CHARGE

4 FORMALITES D'ENTREE ET DE DEPART

5 VOTRE VIE AU CENTRE

6 CHARTE DE LA PERSONNE HOSPITALISEE

7 VOTRE SECURITE

8 DROITS ET INFORMATION

9 NUMEROS UTILES ET PLAN D'ACCES

EDITO

LA FONDATION GERMAINE REVEL

Bernadette BERTRIX-VEZA
Présidente de la Fondation

Reconnue d'utilité publique, **la Fondation Germaine REVEL gère le Centre Médical Germaine REVEL** situé à Chabanière (St Maurice sur Dargoire) dans le Rhône.

C'est vers 1970, qu'atteinte de sclérose en plaques, Germaine REVEL décide de fonder un centre spécialisé dans cette maladie.

Ce centre n'a cessé de se développer depuis sa création, il y a plus de 40 ans et accueille aujourd'hui des patients également atteints d'autres affections neuro-évolutives (maladie de Parkinson, sclérose latérale amyotrophique (SLA)…).

La Fondation Germaine REVEL est en recherche permanente de l'excellence afin d'apporter l'aide la plus efficace possible aux personnes accueillies.

Elle est aujourd'hui à une étape clé de son histoire. Le Conseil d'Administration, constitué de bénévoles, met tout en œuvre pour accompagner son développement avec des projets stratégiques, étroitement liés à son activité, et répondre au mieux aux besoins des personnes prises en charge.

La Fondation base son action sur de profondes convictions humanistes, et sur le respect de valeurs morales, tant vis-à-vis des personnes accueillies que de son personnel.

Reçus par une équipe de professionnels pluridisciplinaires partageant ses convictions et ses exigences, les patients sont accompagnés dans les meilleures conditions de soins et de rééducation dans un environnement calme et reposant.

LE CENTRE MEDICAL GERMAINE REVEL

Le Centre médical Germaine REVEL établissement de santé privé d'intérêt collectif (ESPIC), spécialisé en soins médicaux et réadaptation (SMR) et, plus précisément, dans les affections du système nerveux.

Son objectif est de vous accueillir dans un environnement convivial et de vous proposer des soins de qualité afin de préparer votre sortie dans les meilleures conditions possibles que ce soit un retour à domicile ou une entrée en institution spécialisée conforme à vos besoins et attentes.

Les meilleures conditions de sécurité et de confort sont réunies au sein de l'établissement réputé pour son excellence, doté de chambres parfaitement équipées et de plateaux techniques complets et performants.

Ce livret, réalisé à votre attention, est destiné à vous familiariser avec nos services et à vous délivrer les informations utiles, susceptibles de faciliter vos démarches et votre séjour.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez en choisissant notre établissement, le vôtre, et vous souhaitons un excellent séjour.

PRESENTATION

UN PEU D'HISTOIRE

Vers le début des années 1970, Germaine REVEL apprend qu'elle est atteinte de sclérose en plaques.

Ainsi commence son combat : *« J'ai l'ambition de créer une maison qui nous accueille et permette aux nôtres de souffler et de prendre, sinon des vacances, au moins de temps en temps, une période de quelques semaines de vie à un rythme normal »*.

- 1970 : Création de l'Association
- 1979 : Ouverture du Centre qui accueille des personnes atteintes de maladies neurologiques
- 1981 : Inauguration officielle par le Premier Ministre, Monsieur Raymond BARRE
- 1992 : Construction du bâtiment de kinésithérapie et balnéothérapie
- 2007 : Construction d'un nouveau bâtiment d'hébergement et ouverture de nouveaux lits
- 2007 : Accueil de patients en état végétatif chronique ou état pauci-relationnel (EVC-EPR)
- 2014 : Développement de l'offre de prise en charge et proposition de 2 modalités : l'hospitalisation complète et l'hospitalisation de semaine
- 2017 : Obtention d'une autorisation d'activité de SSR spécialisés dans les affections du système nerveux en hospitalisation à temps partiel (HTP)
- 2020 : Mise en œuvre des actions collectives d'accompagnement des aidants de personne atteinte de sclérose en plaques ou de la maladie de Parkinson
- 2021 : Ouverture d'une unité de 5 lits de répit dédiés aux patients atteints de sclérose latérale amyotrophique (SLA)
- 2022 : Transformation de l'Association en Fondation Reconnue d'Utilité Publique

Ouvert depuis 1979, le CMGR est un établissement de santé autorisé à une activité de Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR) spécialisés dans les affections du système nerveux : sclérose en plaques (SEP), sclérose latérale amyotrophique (SLA), maladie de Parkinson, ataxie de Friedreich, accident vasculaire cérébral (AVC)…

Le Centre Médical Germaine REVEL (CMGR) est situé à Saint Maurice sur Dargoire, sur les coteaux des monts du Lyonnais, à mi-chemin entre Lyon et Saint-Etienne (25 km).

Le CMGR en quelques mots…

- Etablissement associatif (valeurs humanistes)
- Etablissement de santé privé d'intérêt collectif (ESPIC)
- SMR spécialisés dans les affections du système nerveux (SEP, maladie de Parkinson, SLA, EVC-EPR, ataxie de Friedreich…)
- Lits de répit SLA et action d'accompagnement des aidants de personnes atteintes de la SEP et de la maladie de Parkinson
- Plus de 40 ans d'expérience dans la rééducation et la réadaptation en neurologie
- Etablissement adhérent de la FEHAP, fédération du secteur privé non lucratif
- Etablissement à taille humaine

LES BATIMENTS

BATIMENT HEBERGEMENT

Rez-de-jardin : Blanchisserie

Rez-de-chaussée : hospitalisation complète (Unités 1 et 2), secrétariat médical, secrétariat des admissions, neuropsychologue, assistantes sociales, salle de synthèse, art-thérapie et animation

Etage : pharmacie, hospitalisation de semaine (Unité 3), EVC-EPR (Unité 4), lits répit avec chambres domotisées (Unité 5), éducation thérapeutique, baignoire thérapeutique, espace détente, salon des familles, salle de détente des usagers

A chaque étage : salles à manger, salles de soins et bureaux médicaux.

BATIMENT CENTRAL

Accueil
Bureau des Entrées-Sorties
Hospitalisation de jour (Unité 6) et local urodynamique
Salle d'activités physiques adaptées (APA)
Salle de restaurant

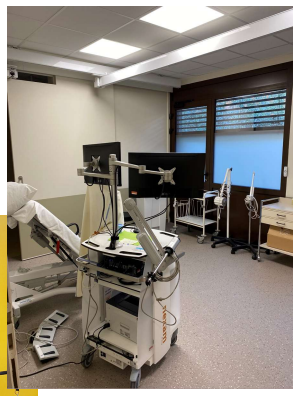

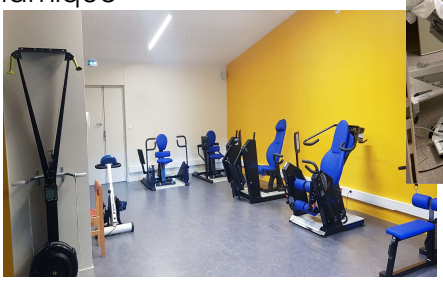

BATIMENT KINESITHERAPIE

Balnéothérapie
Gymnase
Boxes individuels et d'électrothérapie
Posturographie
Pressothérapie
Analyse quantifiée de la marche
et du mouvement

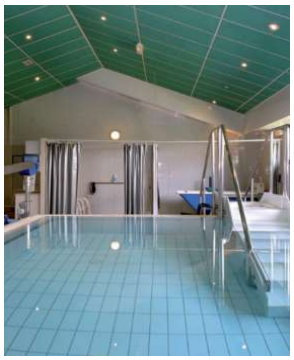

BATIMENT ERGOTHERAPIE

Espace collectif
Boxes individuels
Cuisine thérapeutique
Psychomotricienne
Diététicienne
Bureaux orthophonistes
Thérapie miroir informatisée
Simulateur de conduite

A L'EXTERIEUR

Parcours de marche thérapeutique, terrain de précision, évaluation de la conduite, équithérapie et hippothérapie

Service médical

Le service médical comprend des médecins spécialistes (MPR, neurologue, gériatre et DIM) et généralistes dont un médecin-chef.

Les points forts :

- Le CMGR propose une approche pluridisciplinaire, individualisée, interactive et globale des patients, dans le but d'améliorer leur qualité de vie, en tenant compte des évolutions de la maladie et du contexte environnemental et socio-économique.
- Le Centre privilégie, dans cette optique, des séjours d'une durée adaptée destinés à faciliter le maintien ou le retour à domicile.
- L'équipe médicale se tient informée de tous les progrès dans les domaines de la recherche, du diagnostic de la thérapeutique et de la prise en charge. Elle travaille en liaison étroite avec les neurologues et autres spécialistes à travers des réseaux nationaux et internationaux. Elle s'implique plus particulièrement dans les traitements symptomatiques (spasticité, troubles vésico-sphinctériens, douleur, fatigue, déglutition) et la prévention des complications.
- Un programme d'éducation thérapeutique est proposé au sein de la structure.

La prise en charge est :

PLURIDISCIPLINAIRE, assurée par une équipe faisant appel à de nombreux spécialistes médicaux et paramédicaux (infirmiers, aides-soignants, ergothérapeutes, kinésithérapeutes, orthophonistes, assistantes sociales, psychologue-neuropsychologue, animatrice/art-thérapeute, enseignant en activités physiques adaptées, psychomotricienne, diététicienne, sophrologue, professeur de yoga) coordonnée par le médecin référent.

INDIVIDUALISEE, centrée sur le patient, ses besoins et ses attentes.

INTERACTIVE, basée sur une synthèse organisée avec le patient, son entourage, si nécessaire, et les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire. Un lien est assuré avec les médecins référents, les intervenants à domicile afin d'assurer la continuité des soins.

GLOBALE, prenant en compte le contexte familial, socio-professionnel, économique et environnemental.

Service de soins

Il a pour mission de :

- Assurer un accueil et un accompagnement individualisé de chaque personne.
- Aider le patient à maintenir ou à recouvrer son autonomie en prenant en considération ses valeurs, son histoire, ses choix.
- Faire reconnaître ses ressources ou l'aider à les découvrir afin qu'il puisse apprendre à se mobiliser pour un projet, devenir acteur de sa propre rééducation.
- Dispenser des soins de qualité prescrits par le médecin, ou relevant du rôle propre infirmier, tant sur le plan technique que relationnel grâce à un projet thérapeutique, éducatif et de réadaptation.
- Préparer la sortie dès l'arrivée au Centre grâce à une concertation avec le patient, la famille, l'entourage proche et les professionnels intra et extra-hospitaliers. Les actions menées ont toutes pour objectif d'assurer un maintien de qualité dans le lieu de vie.

Nous vous rappelons que la prise en charge est mixte : vos soins pourront être assurés aussi bien par des professionnels femmes qu'hommes.

Service social

L'assistante sociale travaille au sein de l'équipe.

Elle peut vous accompagner, ainsi que votre famille, dans toutes vos démarches administratives : ouverture des droits (sécurité sociale, caisse d'allocations familiales, maison départementale du handicap…), demande de relogement, demande de protection des majeurs…

Les domaines d'intervention sont le plus souvent liés à l'organisation du retour au domicile, dont la mise en place d'aide humaine si nécessaire, la recherche de fonds pour financer le matériel prescrit au Centre et/ou les éventuels aménagements (véhicule, logement).

A la demande du patient, elle peut faire le lien avec diverses associations ou groupes de parole pour lutter contre l'isolement et la solitude.

Si le maintien à domicile s'avère impossible, l'assistante sociale peut fournir conseils et informations sur les solutions existantes. Au besoin, elle pourra organiser une visite à domicile ou dans un autre lieu de vie.

Les coordonnées du service social sont disponibles auprès de l'accueil.

Service kinésithérapie

Fort d'une expérience acquise depuis 1979 auprès des patients atteints de sclérose en plaques, l'équipe de kinésithérapie sélectionne parmi les multiples techniques à sa disposition (dont l'évaluation de l'équilibre et rééducation avec un posturographe), celles qui seront les plus appropriées à chaque cas. Essentiellement individuelle, la rééducation est adaptée à chacun et particulièrement modulée en fonction de la fatigue.

La cryothérapie locale fait partie des techniques privilégiées pour la prise en charge de la spasticité.

Un programme de réentraînement à l'effort peut être proposé en collaboration avec les enseignants d'activités physiques adaptées (APA).

Service Activités Physiques Adaptées

Les enseignants en activités physiques adaptées réalisent des séances de rééducation ayant pour chacune un objectif précis, tel que :

- Equilibre
- Coordination
- Renforcement musculaire
- Travail du souffle
- Aquagym

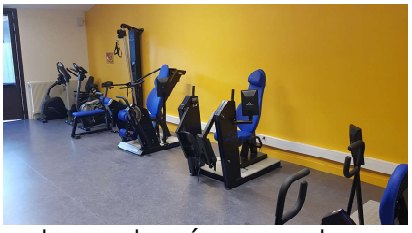

L'ouverture des nouveaux locaux a permis la mise en place de séances de musculation avec l'utilisation de nouveaux équipements dont les machines HUR, adaptables aux fauteuils, ainsi que la possibilité d'un travail de cardio et d'endurance en autonomie sur le Skierg (renforcement des membres supérieurs) et les vélos.

Service Orthophonie

Des orthophonistes interviennent sur prescription médicale pour effectuer les bilans et prises en charge des fonctions :

- de l'articulation et de la parole
- de la voix
- du langage et des fonctions cognitives
- de la déglutition

En séance individuelle, le suivi orthophonique s'appuie sur des techniques innovantes pour stimuler et maintenir les fonctions de communication orale et écrite ainsi que le geste de déglutition.

L'objectif est de proposer une prise en charge adaptée en lien avec le suivi à domicile et la qualité de vie.

Service Ergothérapie

L'objectif de l'ergothérapie est de permettre à la personne en situation de handicap de retrouver le maximum d'indépendance dans tous les domaines de la vie quotidienne, de favoriser le maintien à domicile et de maintenir une vie sociale satisfaisante.

Rééducation

- Entretien des membres supérieurs pour préserver ou augmenter leurs fonctionnalités
- Entretien et stimulation de la concentration, de l'attention et des fonctions cognitives

Réadaptation-Réinsertion

- Activités quotidiennes : transferts, toilette, habillage, repas
- Evaluation des activités domestiques avec mises en situation, étude et conseils pour la gestion de la fatigue, réentraînement à l'effort, démonstration et essais de matériel...
- Communication écrite et orale : approche des différentes adaptations tant pour les troubles fonctionnels, cognitifs ou visuels...
- Etude des déplacements :
  - études et essais de fauteuil roulant électrique et/ou de scooter en vue de prescription
  - évaluation de conduite via auto-école et simulateur, démonstration d'aménagement de véhicules et informations sur les démarches à suivre
- Etude du logement sur plan ou lors de visites à domicile (limitées à 100 km)

Service Psychologie - Neuropsychologie

Des psychologues spécialisés en neuropsychologie sont présents afin de proposer un accompagnement individuel en fonction des besoins de chacun : soutien psychologique, évaluation neuropsychologique et rééducation cognitive. La dynamique groupale étant un atout majeur, des temps collectifs hebdomadaires sont également proposés (groupe de stimulation cognitive et groupe de parole).

Service Accompagnement des aidants

Le Centre Médical Germaine REVEL vous propose un dispositif personnalisé animé par des professionnels (neuropsychologue et assistante sociale) formés à l'accompagnement des aidants.

Ce dispositif, proposé à titre gracieux, contribue à la prévention du risque de fragilité, d'épuisement et d'isolement des proches aidants de personnes atteintes de la SEP ou de la maladie de Parkinson.

Il est orienté autour de 3 temps forts :

- Parcours de formation collective (thématiques abordées concernant à la fois les droits des aidants, l'organisation au quotidien, la question de l'avenir et l'intérêt du répit)
- Groupes de parole (organisés selon les besoins des proches aidants et permettant d'échanger et de partager avec des pairs)
- Accompagnement individuel (séances personnalisées proposées afin de travailler de manière privilégiée sur l'état d'épuisement et/ou l'accompagnement dans la recherche de solutions spécifiques)

Autres services

Des professionnels interviennent également dans d'autres domaines (séances collectives) : art thérapie, sophrologie, yoga, groupes de parole, stimulation cognitive.

Des casques de réalité virtuelle (relaxation, hypnose…) sont mis à votre disposition sur demande.

L'EDUCATION THERAPEUTIQUE AU CMGR

Une équipe pluridisciplinaire vous propose un programme personnalisé pour vous permettre d'être acteur de votre santé et de mieux vivre avec la maladie. Notre programme s'adresse à des patients atteints de SEP ou de la maladie de Parkinson.

6 modules sont proposés au CMGR : fatigue, troubles urinaires, douleur, troubles du transit, troubles de la déglutition et santé sexuelle.

Des patients intervenants ETP peuvent être amenés à animer ou co-animer des ateliers au sein de ces modules.

Identification des intervenants

L'établissement fournit des tenues aux professionnels intervenant auprès des patients. Elles sont différenciées selon un code couleur et chaque salarié est identifié par un badge.

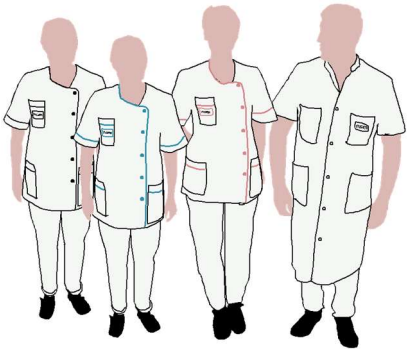

Couleurs		Intervenants
Blanc		Médecins, pharmacien, préparateurs en pharmacie, cadres de santé, infirmiers, orthophonistes, psychologue-neuropsychologue, assistantes sociales, psychomotricien, secrétaires médicales, aides-rééducateurs
Violet		Enseignants en activités physiques adaptées (tenue de sport noire et violette)
Bleu	Blanc	Aides-soignants (pantalon blanc et blouse blanche liserés bleus)
Vert	Blanc	Kinésithérapeutes (pantalon blanc et blouse verte) Ergothérapeutes (pantalon blanc et blouse blanche liserés verts)
Noir	Rouge	Cuisiniers, serveurs
Rose	Blanc	Agents hôteliers (pantalon blanc et blouse blanche liserés roses)

FORMALITES D'ENTREE ET DE SORTIE

VOTRE ENTREE

Votre venue est prévue vers 14h00. Vous devrez d'abord vous rendre au service Accueil qui vous communiquera toutes les informations nécessaires pour votre séjour et vous conseillera soit de déposer vos papiers, objets de valeur et argent dans le coffre de l'Accueil (reçu délivré, dépôt restitué sur demande, retraits possibles au cours de votre séjour aux horaires d'ouverture de l'Accueil) soit de disposer d'un casier sécurisé (caution restituée à la sortie) installé dans votre chambre (clé remise par le Bureau des Entrées-Sorties). Le Centre Médical Germaine REVEL décline toute responsabilité en cas de disparition ou de détérioration des objets de valeur qui n'ont pas été confiés à sa garde ou sécurisés dans le casier.

Puis le Bureau des Entrées-Sorties vérifiera avec vous tous les documents nécessaires à l'ouverture de votre dossier d'admission.

Surtout n'oubliez rien de ce qui est indispensable !

- Toutes les ordonnances, résultats de laboratoire et imagerie ou autres qui conditionnent la qualité de votre séjour.
- Une pièce d'identité officielle et à jour.
- Votre carte vitale à jour et son attestation (documents délivrés par votre Caisse d'Assurance Maladie) justifiant de vos droits en cours.
- Une attestation de prise en charge de votre mutuelle concernant le forfait hospitalier et la chambre particulière.
- Vos objets personnels, de toilette et vos vêtements.
- L'appareillage que vous utilisez habituellement (aides à la marche, fauteuil roulant…). Téléphonez-nous si votre transporteur émet des difficultés quant à l'acheminement de votre fauteuil.

FRAIS D'HOSPITALISATION

L'article 4 de la loi n° 83.25 du 19 janvier 1983 prévoit l'instauration d'un forfait journalier à la charge des personnes hospitalisées.

Conformément à la loi, le Centre Médical vous facture ce forfait journalier.

Lors de votre départ, une facture définitive régularisera votre situation et vous sera transmise pour l'acquittement des frais de séjour. Vous pouvez faire une demande de prise en charge auprès de votre mutuelle. Si ce document est en notre possession lors de votre entrée, vous serez dispensé(e) de la provision.

Un dossier de demande d'aide médicale peut être constitué éventuellement. Vous pourrez en faire la demande lors de votre rencontre avec l'assistante sociale du CMGR.

VOTRE SORTIE

Vous serez prévenu de la date de votre départ par votre médecin référent. Quelques jours avant votre sortie, vous devez prendre contact avec le secrétariat médical pour déterminer votre mode et horaire de transport.

Le jour du départ, vous devrez libérer votre chambre au plus tard à 10h00 afin de permettre un nettoyage de qualité.

Vos documents administratifs vous seront remis au moment de votre sortie par le Bureau des Entrées-Sorties. Le CMGR étant un établissement conventionné, vos frais d'hospitalisation seront réglés directement par votre Caisse de Sécurité Sociale.

Pour les chambres particulières, vous devez cependant vous acquitter lors de votre sortie :

- Du forfait journalier hospitalier (en cas de non prise en charge de la mutuelle)
- Des éventuels suppléments hôteliers (chambres particulières, repas visiteurs, lingerie, télévision, communications téléphoniques…)

VOTRE VIE AU CENTRE

L'établissement dispose d'un Bureau d'Accueil
et d'un Bureau des Entrées-Sorties.
Leurs horaires sont affichés à l'entrée de leurs locaux.

Bracelet d'identification

A votre entrée, vous êtes identifié(e) par vos nom, prénom, date de naissance et sexe. Ces renseignements sont pris sur une pièce d'identité portant votre photographie.

Votre Carte Vitale vous est aussi demandée car elle facilite le remboursement des soins et permet de recouper les renseignements sur votre identité. Il vous est alors délivré des étiquettes qui seront à remettre aux soignants de l'unité dans laquelle est prévue votre séjour.

Un des éléments de sécurisation est le port systématique **d'un bracelet d'identification** apposé par le Bureau des Entrées à chaque patient qui le porte à son poignet pendant toute la durée du séjour. De même avec votre consentement, une **photographie** peut être introduite dans le dossier patient informatisé et utilisée avant tout acte de soins.

Toutefois, il ne faut pas le considérer comme l'unique moyen de sécurisation ; c'est pourquoi, au cours de votre parcours de soins, différents intervenants vous demanderont **de repréciser votre identité**. L'identification peut être également effectuée par le code-barre figurant sur le bracelet permettant ainsi un accès direct à votre dossier médical numérique par le professionnel.

Vous aussi, vous pouvez, à tout moment de votre séjour, être attentif et veiller à ne pas être pris pour quelqu'un d'autre. C'est **votre droit** et le personnel répondra à tout moment à vos interrogations légitimes. **Votre participation active** à la politique de l'établissement visant à empêcher tout risque d'erreur sur votre identité ne peut que faciliter la qualité et la sécurité des soins.

Accueil des familles

Les visites sont préconisées de 13h30 à 18h00 (sauf situation particulière) en dehors des séances de soins et de rééducation, de préférence dans l'espace détente, le parc ou la chambre.

Lors de leurs visites, les familles ou les proches peuvent prendre leurs repas sur place (selon situation sanitaire), sur réservation à l'accueil (pour les vendredis, samedi, dimanche et lundi : avant le jeudi midi et pour les mardis, mercredi et jeudi : 48 heures avant), moyennant une participation. Une liste d'hôtel et de restaurants est à disposition en annexe et sur demande à l'Accueil.

Pour connaître les tarifs des prestations, il vous suffit de vous adresser à l'Accueil du Centre.

Tél : 04 78 81 57 57

Interprète

Si vous ne parlez pas ou ne comprenez pas le français ou êtes malentendant, vous avez la possibilité d'être mis en contact avec un interprète. Manifestez-vous auprès du cadre soignant de votre unité.

Courrier

Le courrier arrive en début d'après-midi et est distribué tous les jours sauf le samedi.

Soins esthétiques et de confort

Le salon de coiffure est ouvert tous les mardis. Vous pouvez prendre rendez-vous à l'accueil. Les frais sont à votre charge. Une pédicure (hors prescription) et une socio-esthéticienne sont également à votre disposition. Les rendez-vous se prennent à l'accueil.

Téléphone

Toutes les chambres disposent d'une ligne téléphonique directe. Votre numéro vous sera communiqué à l'Accueil dès votre arrivée permettant ainsi à vos proches de pouvoir vous joindre dans votre chambre. Cependant, si vous souhaitez effectuer des appels à partir de cette ligne, il vous faudra faire la demande d'ouverture de ligne auprès de l'Accueil. Les communications effectuées vous seront facturées lors de votre départ (voir tarif en annexe).

Télévision

Chacune des chambres est équipée d'un téléviseur HD orientable (tarif journalier indiqué en annexe).

Les deux salles à manger situées dans le bâtiment hébergement sont également équipées de télévisions.

Linge

Un service de lavage payant est à votre disposition.

Pour ce faire, votre linge doit être lavable en machine ; les vêtements en laine, en soie ou en thermo-textile type Damart ne sont pas acceptés.

Si vous souhaitez faire laver votre linge, celui-ci sera impérativement marqué à votre nom par notre service lingerie.

Boissons

Des distributeurs de boissons chaudes, rafraîchissantes et de confiseries sont à votre disposition dans chaque bâtiment. **Il est rappelé que l'introduction de boissons alcoolisées ou de denrées alimentaires dans l'établissement est interdite.**

Accès à Internet

Une connexion à internet par Wi-Fi est disponible dans les chambres et dans les parties communes de l'établissement. Pour y accéder, vous devrez en faire la demande auprès du Bureau des Entrées qui se chargera de la création de votre compte d'accès personnel et confidentiel (tarif journalier indiqué en annexe).

Un ordinateur est également à votre disposition en libre-service dans l'espace détente.

Culte

La liberté de conscience est un droit fondamental.

Tout ministre du culte de votre choix pourra vous rendre visite à votre demande ou à celle de votre famille. Pour obtenir la liste, il vous suffit de la demander à l'Accueil.

Restauration

Horaires des repas

- Petit déjeuner : de 7h45 à 8h30 pris en chambre
- Déjeuner : 12h15 en salle de restaurant (en chambre selon situation sanitaire)
- Dîner : 18h45 en salle à manger des unités d'hébergement (en chambre selon situation sanitaire)

Afin d'améliorer la sécurité dans la distribution des traitements et l'application de certaines prescriptions alimentaires, une organisation pour la prise des repas de midi (selon situation sanitaire) est en place. Un plan de table permet de regrouper les patients par unité, ce qui facilite l'exercice des responsabilités de suivi et de surveillance par le personnel soignant.

Communication

Des écrans dynamiques situés dans le hall du bâtiment central (près de l'Accueil) et dans le hall d'entrée du bâtiment hébergement diffusent des informations sur le Centre, ses partenaires ainsi que des propositions d'activités.

Carte bancaire acceptée par l'Accueil et le Bureau des Entrées-Sorties.

L'établissement ne dispose pas de distributeur de retrait d'argent.

CHARTE
DE LA PERSONNE HOSPITALISEE

DEVOIRS DES USAGERS

Usagers, vos droits
Charte de la personne hospitalisée
Principes généraux

Le CMGR applique les principes de la charte de la personne hospitalisée explicités ci-contre :

Un règlement intérieur destiné aux usagers est également diffusé dans l'établissement et est disponible en annexe de ce présent livret.

TABAC

La loi consacre l'interdiction de fumer dans les lieux fréquentés par le public. En conséquence, il est formellement interdit de fumer ou de vapoter dans les locaux de l'établissement et à proximité des bâtiments. Le CMGR adhère au réseau « Hôpital sans tabac ».

ANIMAUX

Par mesure d'hygiène, la présence d'animaux dans l'établissement est interdite sauf situation de compensation du handicap.

TRANSPORT

Vous pouvez regagner votre domicile par les moyens de locomotion que vous souhaitez. Pour un retour en ambulance ou en VSL, vous pouvez consulter votre médecin référent au sein du CMGR. La prescription médicale de transport et le bulletin de situation délivrés par le Bureau des Entrées-Sorties sont à remettre à l'ambulancier.

HORAIRE DE FERMETURE DE LA PORTE ELECTRIQUE

Pour des raisons de sécurité, l'établissement procède à la fermeture de la porte électrique du bâtiment d'hébergement le soir à 23h30 jusqu'au lendemain matin 6h30. Il est donc impossible à toute personne non badgée de rentrer dans le bâtiment.

VOTRE SECURITE

VIGILANCES HOSPITALIERES

Le Centre Médical Germaine REVEL a mis en place un dispositif des vigilances et des risques, le COGERIV (COmité de la GEstion des RIsques et des Vigilances) afin de veiller, de façon coordonnée, à la sécurité des produits, appareils et matériels qui concourent à votre traitement et pour mieux maîtriser les situations à risque.

Les principaux domaines concernés sont :

- la Matériovigilance (surveillance des matériels et des appareils médicaux)
- la Pharmacovigilance (surveillance du risque d'effets indésirables des médicaments)
- l'Infectiovigilance (surveillance des risques d'infections associées aux soins)
- la cybersécurité (surveillance des risques numériques)

INFECTIONS NOSOCOMIALES

La lutte contre les infections associées aux soins dont les infections nosocomiales (infections acquises lors d'un séjour hospitalier) est une priorité du Centre Médical Germaine REVEL.

Il dispose d'une équipe opérationnelle d'hygiène hospitalière qui met en œuvre la politique définie par le Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales (CLIN).

CONSIGNES SECURITE et INCENDIE

Des panneaux de consignes sécurité sont en place dans les bâtiments pour vous indiquer la conduite à adopter. Les règles générales sont les suivantes :

- Gardez votre calme
- Ne criez pas « au feu »
- Prévenez le personnel de l'étage ou faites le 9 depuis votre téléphone interne
- En cas d'évacuation, suivez les ordres donnés par le personnel
- N'utilisez pas les ascenseurs

Un système de vidéosurveillance est également en place dans l'enceinte de l'établissement, conformément au RGPD et à la Loi informatique et Libertés.

DROITS ET INFORMATIONS

INFORMATION PATIENT

Les médecins qui vous prennent en charge lors de votre séjour vous informent sur votre état de santé, sur les investigations, traitements ou actions qui vous seront proposés, leur utilité, leur urgence éventuelle, leurs conséquences ainsi que les risques fréquents ou normalement prévisibles (loi du 4 mars 2002).

Les axes prioritaires du CLIN concernent les bonnes pratiques d'hygiène lors des soins, l'information et la formation du personnel, la surveillance des infections et l'information du patient.

PERSONNE A PREVENIR

Il vous sera demandé d'identifier une personne à prévenir qui s'occupera de rapporter vos effets personnels, votre courrier, de contacter votre famille et, en cas de besoin, pourra également être contactée directement par les professionnels... Vous pouvez à tout moment modifier l'identité de la personne à prévenir.

DESIGNATION DE LA PERSONNE DE CONFIANCE

Avant votre arrivée pour votre séjour (dossier d'admission), il vous est proposé de désigner une personne de votre entourage (parent, proche, médecin traitant) appelée « personne de confiance », qui n'est pas nécessairement la personne à prévenir.

Cette personne peut, avec votre accord assister aux entretiens médicaux, vous accompagner tout au long des soins et, si vous n'êtes pas en état de le faire, sera votre porte-parole en étant consultée en priorité pour exprimer votre volonté. Il est recommandé de lui remettre vos directives anticipées si vous les avez rédigées : ce sont vos volontés, exprimées par écrit, sur les traitements que vous souhaitez ou non, si un jour vous ne pouvez plus vous exprimer. La personne de confiance a un devoir de confidentialité concernant les informations médicales qu'elle a pu recevoir, et vos directives anticipées.

Le formulaire, intégré dans votre dossier médical, doit être obligatoirement signé par la personne désignée. Vous pouvez changer d'avis à tout moment.

REDACTION DE VOS « DIRECTIVES ANTICIPEES »

La loi du 22 avril 2005, complétée par la loi du 2 février 2016, vous permet, si vous êtes majeur et si vous le souhaitez, de rédiger des directives anticipées.

De quoi s'agit-il ?

« Ecrit rédigé par une personne majeure par lequel elle fait connaître ses désirs quant aux questions relatives à sa fin de vie, en particulier sur la question de l'arrêt ou la limitation de traitement. »

Si vous avez écrit des directives anticipées, pensez à avertir de leur existence votre personne de confiance et les professionnels qui vous prennent en charge afin qu'ils puissent les consulter. Elles sont révisables et révocables à tout moment et par tout moyen.

REFUS DE SOINS

La loi du 4 mars 2002 place le patient au centre de la décision en matière de soins et l'article L.1111-4 du Code de la Santé Publique notifie le droit du patient à refuser des soins.

Le médecin doit respecter ce refus après avoir informé le patient de ses conséquences. En cas d'urgence vitale, seul le médecin peut passer outre le refus du patient.

ACCES DOSSIER MEDICAL

L'ensemble des soins et examens dont vous bénéficiez lors du séjour sont consignés dans un dossier patient et vous avez un droit d'accès direct à votre dossier médical. Vous pouvez le consulter soit sur place en présence d'un médecin, soit en faire la demande écrite auprès de la Direction par vos soins, par l'intermédiaire d'un médecin que vous aurez désigné ou une personne que vous aurez mandatée.

INTERVENTION D'ETUDIANTS

Le Centre Médical Germaine REVEL a aussi une mission d'enseignement. Dans ce cadre, le personnel peut être accompagné d'étudiants. Si vous ne souhaitez pas la présence d'étudiants lors des visites médicales ou lors des soins, veuillez le signaler à l'équipe soignante.

COMMISSION DES USAGERS (CDU)

Le Centre Médical Germaine REVEL, conformément à l'article L.1112-3 du Code de la Santé Publique, a mis en place une Commission des Usagers chargée de veiller au respect des droits des usagers et de contribuer à l'amélioration de la qualité, de l'accueil et de la prise en charge des patients et de leurs proches. Les modalités de saisine de la Commission sont diffusées dans l'établissement.

La personne chargée des relations avec les usagers (PCRU) est à votre disposition pour vous informer et recueillir vos remarques tout au long de votre séjour. Nos médiateurs (médecins ou non-médecins) sont à votre disposition tout au long du séjour et vous pouvez demander un entretien ou saisir directement la Commission par écrit à l'adresse suivante :

CENTRE MEDICAL GERMAINE REVEL
PRESIDENT DE LA CDU
707 ROUTE DE LA CONDAMINE
SAINT MAURICE SUR DARGOIRE
69440 CHABANIERE

L'établissement applique les directives des articles R.1112-91 à R.1112-94 du Code de la Santé Publique concernant l'examen des plaintes et réclamations.

COMITE DE LUTTE CONTRE LA DOULEUR (CLUD)

La douleur n'est pas une fatalité et peut être traitée. Le Centre Médical Germaine REVEL a mis en place le CLUD qui est une instance consultative regroupant les personnels des différents secteurs d'activités assurant un rôle d'observatoire, de conseil et de formation pour la prise en charge de la douleur dans l'établissement.

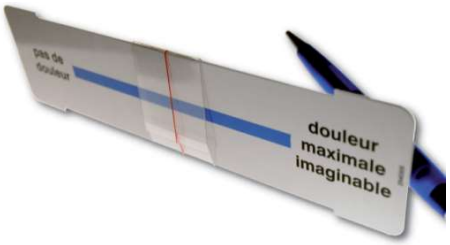

A votre arrivée, un contrat d'engagement sur la prise en charge de la douleur vous sera remis par le Bureau des Entrées. Vous pouvez en parler à votre médecin dès votre entrée.

INFORMATIQUE, FICHIERS ET LIBERTES

En application de l'article R.6113-7 du Code de la Santé Publique, nous vous informons que :

- Les données concernant la personne hospitalisée font l'objet d'un traitement automatisé dans les conditions fixées notamment par le Règlement Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016 (RGPD) et la loi du 6 janvier 1978 modifiée susvisée (Loi informatique et libertés).
- Les données sont transmises au médecin responsable de l'information médicale de l'établissement par l'intermédiaire du praticien responsable de la structure médicale dans laquelle il a reçu des soins ou du praticien ayant constitué son dossier, et sont protégées par le secret médical.
- Le patient a le droit de s'opposer, pour des raisons légitimes, au recueil et au traitement de données nominatives le concernant, dans les conditions fixées par les articles 21 du RGPD et 56 de la Loi informatique et libertés.
- Selon ces dispositions, le droit d'opposition de la personne ne peut s'exercer que pour autant que le traitement de données nominatives mis en cause ne réponde pas à une obligation légale.

AUTRES

Les familles des patients peuvent être reçues par les médecins sur rendez-vous.

L'établissement est engagé dans une démarche d'amélioration continue de la qualité des soins et du service rendu aux patients.

- **Certification**

Comme tout établissement de santé, le CMGR a satisfait à la procédure de certification menée par la Haute Autorité de Santé (HAS). Il a été certifié par celle-ci. Les résultats détaillés sont accessibles au public sur le site internet de la HAS (www.has-sante.fr).

- **Expression des usagers**

L'établissement est à l'écoute des usagers et, chaque année, vous propose de répondre à des enquêtes de satisfaction. Des questionnaires de sortie vous sont remis à l'arrivée par l'Accueil et demandés à la sortie.

D'autres enquêtes ponctuelles (douleur, restauration…) sont également organisées et vous pouvez être sollicités durant votre séjour pour y répondre.

Vous êtes invités à remplir et à retourner les questionnaires car ceux-ci sont indispensables pour mieux répondre à vos attentes et améliorer l'organisation de l'établissement.

- **Evaluation des pratiques**

L'établissement participe annuellement au recueil des indicateurs du tableau de bord des infections nosocomiales dont les résultats figurent en annexe du présent livret.

Un recueil annuel des Indicateurs de Qualité et de Sécurité des Soins (IQSS) est également réalisé.

Ce tableau d'indicateurs généralisés, comprenant notamment la tenue du dossier patient, le projet de soins/de vie, la traçabilité de la douleur et le délai d'envoi de la lettre de liaison, est consultable sur le site internet (en zone de téléchargement) et est également diffusé dans l'établissement.

Des évaluations de pratiques professionnelles sont menées en parallèle selon un planning défini sur d'autres thématiques en collaboration avec les instances de l'établissement.

DEVELOPPEMENT DURABLE

Depuis 2013, le Centre Médical Germaine REVEL s'est engagé dans une politique de Développement Durable, inscrite dans son projet d'établissement.

Son engagement à mettre en place une stratégie de développement durable à l'échelle de l'établissement s'inscrit dans le cadre de ses missions de soins, de prévention et d'éducation pour une démarche environnementale de progrès permanent, volontariste et, si possible, exemplaire.

Cette **démarche** est :

Institutionnelle : inscription dans le Programme d'Amélioration Continue de la Qualité et de la Sécurité des Soins.

Individuelle et participative : information des instances, sensibilisation des professionnels.

Pédagogique : outils de communication à destination des professionnels et des usagers de l'établissement.

Sociale : lien entre l'atteinte de l'efficience des activités de l'établissement et la qualité de l'accompagnement social, collectif et individuel.

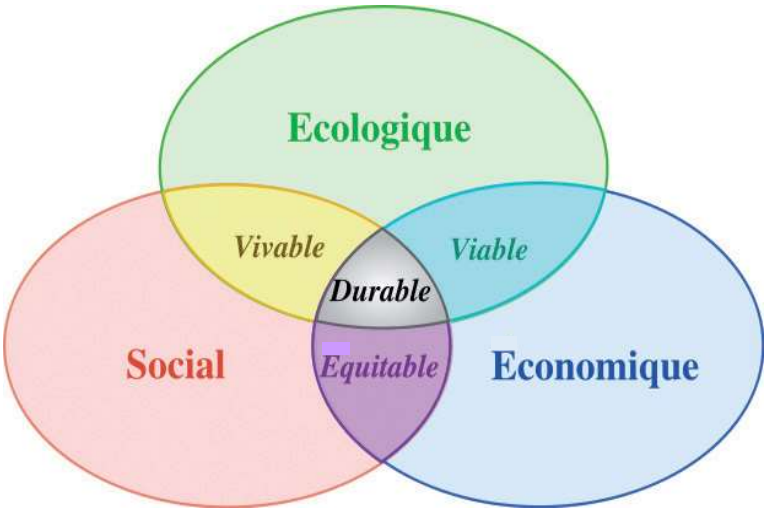

NUMEROS UTILES ET PLAN D'ACCES

Standard : 04 78 81 57 57

Bureau Entrées-Sorties : 04 78 81 57 40

Bureau des Admissions : 04 78 81 52 69

Permanence téléphonique du lundi au jeudi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 15h30 et le vendredi de 10h00 à 12h00.
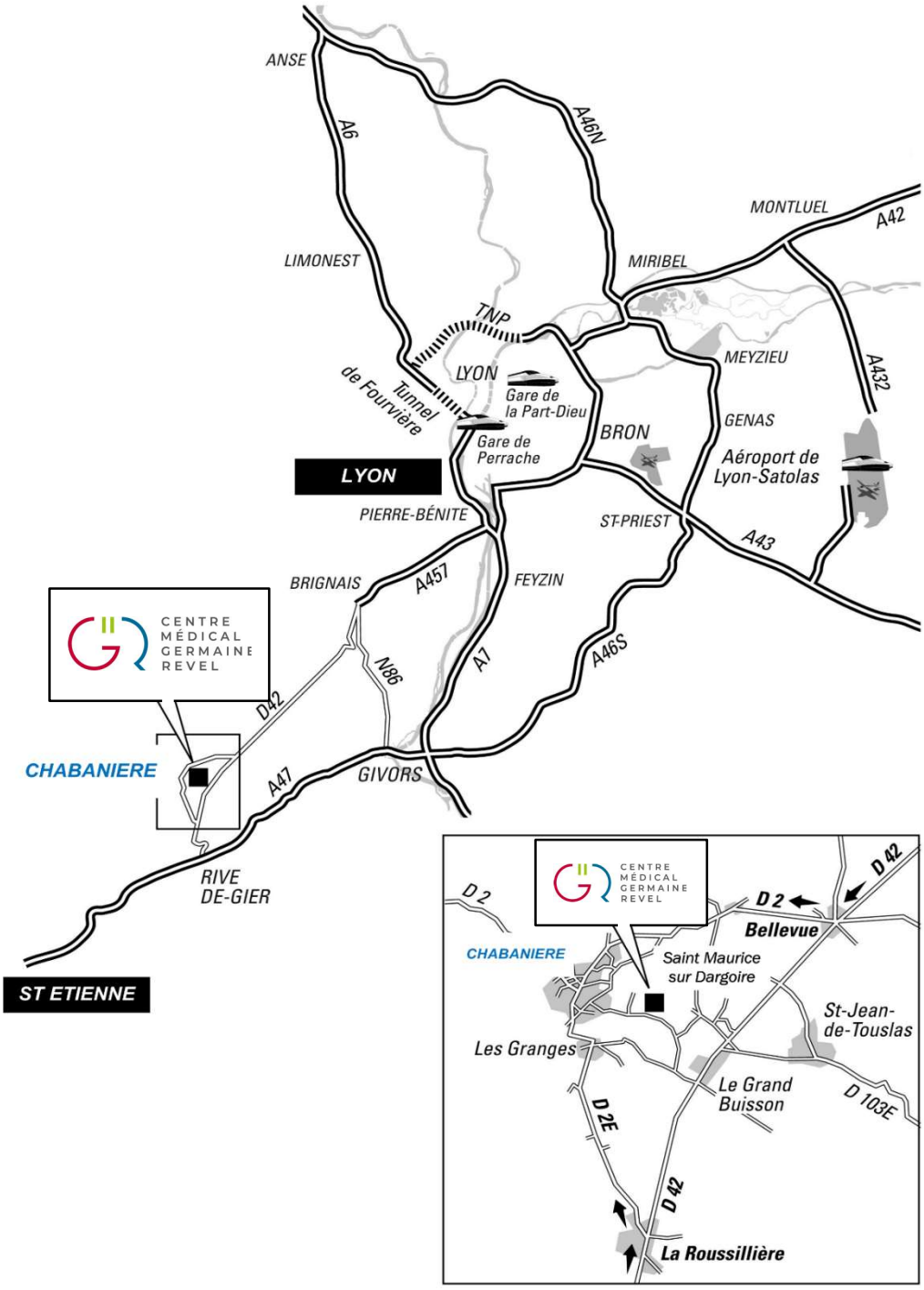
Pour nous écrire, remplir le formulaire « Contacts&Accès » sur le site internet www.cmgr.fr.